

LE PROJET ÉOLIEN DE L'ÉRABLE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Les touristes préfèrent les magnifiques panoramas aux éoliennes industrielles

Le maire de Saint-Ferdinand monsieur Langlois (réf. Informations municipales, vol. 8, no 12, page 2) et le promoteur Enerfin affirment que des touristes viendront en grand nombre visiter Saint-Ferdinand et les environs à cause des éoliennes. Le Regroupement pour le développement durable des Appalaches (RDDA) rejette cette idée.

D'abord, si le gouvernement du Québec accepte tous les projets annoncés, des éoliennes seront érigées partout sur le territoire du Québec (voir la carte de la page suivante). Qui parcourra des dizaines, voire des centaines de kilomètres pour visiter un parc éolien, quand il s'en trouve un à proximité de sa résidence?

Par ailleurs, des parcs éoliens ont vu le jour au Bas-Laurent et en Gaspésie, régions touristiques par excellence au Québec. Or, si les éoliennes attireraient les touristes, ces organismes en feraient large mention afin de stimuler leur industrie touristique. Plutôt, ils vantent leurs paysages panoramiques et leur nature sauvage! Consultez les brochures touristiques ou les sites Internet de ces organismes :

<http://www.tourisme-gaspesie.com/>

<http://www.tourismebas-st-laurent.com/fr/quoi-faire/tous>

Le dépliant ‘*Mes vacances au Québec, automne 2009*’ accompagnant La Presse du samedi 12 septembre dernier, consacre les pages 17, 18 et 19 au Centre-du-Québec qui fait la promotion de notre région en parlant de ‘‘fabuleux paysages, de circuits cyclables, de chevauchées équestres, d’ornithologie, d’aventure en kayak, de ballade gourmande, de Festival de la canneberge etc.’’ Le projet de parc industriel éolien de L’Érable va complètement à l’encontre de ce tourisme vert qui privilégie le contact avec la nature. Préserver la beauté de nos montagnes est le meilleur gage pour continuer d’attirer des visiteurs de partout au Québec.

Dans ce numéro :

Des aubergistes disent non au projet éolien de L’Érable

Membres du RDDA : présentation de Michel Vachon

Coin photo

Nouvelles brèves

Rédaction du bulletin d’information : Claude Charron et Michel Vachon

NOUVELLES BRÈVES

Condammations et amendes pour Enerfin rapportées dans le journaux espagnols

La compagnie Enerfin, promoteur du projet éolien de L’Érable, a été condamnée en avril 2009 à verser une amende de 135,000 \$ à la ville de Rodero en Espagne après s’être soustraite de son obligation de payer des taxes sur une période de deux ans pour son projet éolien de Monte Cabeza. La multinationale espagnole a également été contrainte d’enlever vingt-trois (23) éoliennes implantées à Chantada, dans une zone protégée pour sa valeur écologique. Finalement, elle a dû retirer sa tour de vent érigée sans autorisation sur un site archéologique. Voyez tous les détails sur notre site Internet : www.rdda.ca.

Mise en demeure contre les propriétaires signataires du projet éolien de L’Érable

Le Regroupement de citoyens de Sainte-Hélène-de-Chester a fait parvenir à 35 propriétaires et co-propriétaires une mise en demeure les sommant de cesser immédiatement toutes formes de démarches visant l’implantation d’éoliennes industrielles sur leurs propriétés, certains citoyens pouvant voir jusqu’à 40 éoliennes de leur résidence. À défaut de quoi, ils seront tenus responsables des dommages à la santé des personnes demeurant à proximité des éoliennes, responsables des désagréments quant aux bruits émis, au paysage qui sera altéré, à la baisse significative de la valeur marchande des propriétés et toutes autres conséquences imprévues.

Voyez gratuitement le parc éolien d’Osorio au Brésil et épargnez des milliers de dollars à votre MRC!

Les éoliennes du parc d’Osorio au Brésil peuvent paraître belles tellement le paysage sur lequel elles sont implantées est ordinaire : c’est une région plane, marécageuse, avec de rares arbres. Voyez cette vidéo amateur et prêtez attention au bruit émis par les éoliennes: <http://www.youtube.com/watch?v=W3Pin-bF-I8>

Des élections municipales bientôt

Vous êtes contre l’implantation d’un parc éolien industriel dans St-Ferdinand. Des élections municipales s’en viennent, et vous pouvez faire une différence en votant pour un candidat convaincu que ce projet va contre l’intérêt général et représente un recul pour la municipalité.

Séance spéciale de l’assemblée du conseil de St-Ferdinand

À son retour du Brésil avec le promoteur Enerfin, le maire Langlois a commandé la tenue d’une séance spéciale du conseil pour donner son appui à ‘‘Éoliennes de L’Érable’’ dans sa demande de dérogation à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Pourquoi ne pas avoir attendu la séance ordinaire du conseil du lundi 14 septembre 2009, se demande le RDDA, qui considère illégitime et non transparente cette façon de faire.

Consultez notre site internet : www.rdda.ca

MEMBRES DU RDDA

PRÉSENTATION DE MICHEL VACHON

Conjoint de Solange Poulin de St-Ferdinand, il est résidant de cette municipalité depuis 1981.

Maintenant à la retraite, il a œuvré principalement dans le domaine de l’éducation, dont les cinq (5) dernières années comme directeur des études au Cégep de Thetford.

Dans les années 90, bien qu’en accord avec le projet de contournement de la route 165 à St-Ferdinand, il a, avec l’appui de quelques citoyens, formulé une plainte au Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) pour minimiser les impacts de ce projet. Le BAPE a donné raison aux plaignants et le Ministère des Transports a modifié le tracé de la route pour éviter d’emprunter le Rang 6 de St-Ferdinand.

Au début des années 2000, à la suite d’une demande d’un conseiller municipal, il a animé un comité sur la gestion des déchets afin d’instaurer dans la campagne de St-Ferdinand un système de récupération. Le comité, appuyé d’une vingtaine de bénévoles a lancé une campagne de promotion de la récupération et du compostage dans Bernierville et St-Ferdinand. Le succès a été tel que M. François Roberge, directeur de Récupération Frontenac, affirmait que St-Ferdinand, compte tenu de sa population, était la championne en volume de récupération parmi les dizaines de municipalités desservies par son service.

SOIRÉE D’INFORMATION DU BAPE : UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Plus de 600 personnes se sont massées à l’intérieur de l’église de St-Ferdinand, le 16 septembre dernier, après une manifestation bruyante sous la surveillance de la Sûreté du Québec. Cette manifestation, organisée par le Regroupement pour le développement durable des Appalaches (RDDA) a réuni 125 opposants au projet éolien de L’Érable. La soirée s’est poursuivie jusqu’à minuit quinze alors que les intervenants ont questionné sans cesse les représentants du promoteur espagnol Enerfin et de la firme conseil SNC-Lavalin. Plusieurs impacts négatifs du projet ont été soulevés et à plusieurs reprises les opposants ont attaqué la légitimité de ce projet entaché d’irrégularités, de conflits d’intérêts et de manque de transparence. Le promoteur Enerfin, condamné pour plusieurs centaines de milliers de dollars d’amendes dans la gestion de ses parcs éoliens en Espagne, a été pris à partie par plusieurs citoyens durant la soirée. Tous les intervenants sans exception ont vivement critiqué le projet, l’inacceptabilité sociale ralliant le plus grand nombre. Au dire de la journaliste de Radio-Canada, dépêchée sur les lieux pour couvrir l’événement, et de madame Bourdages, animatrice de la soirée pour le BAPE, jamais un projet éolien n’a soulevé autant de contestation au Québec.

DES AUBERGISTES DISENT NON AU PROJET ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

Extrait de la lettre adressée au conseil municipal de St-Ferdinand par les propriétaires du gîte La Tortue des bois, à Irlande. Pour l'intégrale de cette lettre, consulter notre site web à www.rdda.ca.

Monsieur le maire,
Membres du Conseil municipal,

Comme vous le constaterez, les signataires de cette lettre, impliqués dans l'activité touristique régionale, ont convenu de faire part de leur point de vue au regard du projet d'implantation d'éoliennes dans la région. Nous sommes situés dans la municipalité d'Irlande, vos voisins.

Nous voulons faire valoir notre point de vue parce qu'un projet d'une telle envergure nécessite un véritable débat que les élus, de par leur mandat, doivent encourager et alimenter... Ajoutons que si, lors de la dernière élection qui vous a portés au Conseil, ce projet n'était pas un enjeu sur lequel les citoyens se sont prononcés, il devient d'autant plus indispensable que vous demeuriez ouverts à tous les avis, et que vous fassiez des pieds et des mains pour susciter l'expression des citoyens...

...d'entrée de jeu..., nous sommes pour le développement éolien, là où il s'avère nécessaire et efficace.

Nous, les signataires, avons reçu au fil des ans, des centaines de visiteurs venant de toutes les régions du Québec et même de l'étranger... Nous constatons que nos visiteurs découvrent une région splendide, ils le disent. Ils sont ébahis par les paysages de montagnes et de vallées, de rivières et de lacs. Et aussi par l'histoire que véhiculent très bien, entre autres, les chemins Craig et Gosford. ...

En fait, en milieu rural, les produits touristiques de nature et ceux à caractère culturel attirent. Pensons aux circuits de vélo, de canot, de kayak, de randonnée équestre, de sentiers pédestres, ski de randonnée ¹, la chasse, la pêche, le golf, aux beaux jardins, aux théâtres, aux musées, aux festivals, aux circuits gourmands, au chemin des artisans, aux fêtes des couleurs, aux circuits des érablières, etc.

Messieurs, le projet d'implantation des éoliennes, implantées là où il est prévu, contrevient à tout ce qui précède. Tout d'abord, il n'y aurait rien d'original suscitant la curiosité et attirant les touristes puisque des projets il y en a un peu partout au Québec. S'il y avait des tours Eiffel un peu partout en Europe, celle de Paris n'aurait plus le même pouvoir d'attraction.

COIN PHOTO



125 opposants à l'implantation d'éoliennes industrielles en milieu habité ont manifesté bruyamment avant le début de la soirée d'information tenue par le BAPE à l'église de St-Ferdinand, où plus de 600 personnes se sont réunies pour recueillir de l'information sur le controversé projet éolien de L'Érable.



Cette carte montre que des parcs éoliens sont réalisés ou projetés en Montérégie, près de Montréal, à St-Valentin à l'est de Sherbrooke, à Thetford Mines, Kinnear's Mills, St-Jean-de-Brébeuf, au sud et au nord de Québec, dans le Bas-St-Laurent, en Gaspésie, sur la Haute-Côte-Nord, dans Charlevoix, et au Lac St-Jean. À cela, s'ajouteront 500 MW de projets dispersés sur tout le territoire et issus des communautés et des autochtones (source Hydro-Québec).

(suite de la page de gauche)

Parlons maintenant du beau. Les sites prévus pour l'installation des éoliennes ne sont pas dans l'arrière-pays, mais en zones habitées. Plus clairement, pour que nous nous comprenions bien, elles se dresseraient sur la crête de montagnes qui les exposeraient pour la plupart au regard des habitants et des passants. Elles se dresseraient partout dans le paysage qui fait la beauté de notre région. Elles seraient une importante source de pollution visuelle. Elles défigureraient la région. C'est ce qu'a compris le maire de Mingan, qui a su mettre les limites qui s'imposaient pour sauvegarder non seulement un milieu local, mais une partie du patrimoine du Québec.

Messieurs, quand nous parlons de développement touristique, nous parlons de développement économique. Donc nous n'opposons pas développement des énergies douces et développement économique ... à long terme. Que resterait-il comme impact économique une fois que quelques entrepreneurs auraient réalisé les travaux et que quelques propriétaires empocheraient quelques dollars, et qui assez fréquemment ne résideraient pas à l'ombre des éoliennes ? Quelques emplois ? Ce sont des grenailles en comparaison à ce qu'empocheraient les gros investisseurs.

C'est bien peu aussi comparativement à ce que crée et pourrait créer à l'avenir, avec de l'imagination et de la concertation, le développement touristique.

Que gagneraient réellement nos collectivités à long terme avec ce saccage des montagnes, ces immenses coupes à blanc pour construire des voies d'accès (ce à quoi devraient s'opposer normalement la CPTAQ et l'UPA), ce décapage des montagnes, avec le phénomène de l'érosion, l'affectation des cours d'eau voire même de la nappe phréatique? Notre patrimoine naturel porterait une cicatrice à perpétuité et des séquelles permanentes.

Aujourd'hui, nous savons, **nous devons savoir**. Et vous comme élus, vous devez vous informer, vous devez creuser avant de prendre des positions. Vous ne pourrez jamais plaider l'ignorance. Oui aux éoliennes, mais sans saccage !

Nous faisons nôtre cette position de l'EPAW ² qui "est favorable aux énergies renouvelables lorsqu'elles sont efficaces, et lorsqu'elles sont socialement, économiquement et environnementalement acceptables. Pour ce faire, il est au moins impératif que leur mise en œuvre soit réellement concertée avec les populations locales."

Hélène Bazin
André Thivierge
Gîte La Tortue des bois, Irlande

- 1 Ajout de la rédaction
- 2 EPAW: Plateforme européenne contre l'éolien industriel, www.epaw.org/